

Rapport annuel 2017

Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau



Rédigé par Kimberley Mason M. Env.
Mars 2018

Sommaire

La saison 2017 du Centre a été la plus achalandée à ce jour. Les quantités reçues et transférées ont obligé une réorganisation de l'équipe de travail en place, afin de pouvoir suivre la cadence et bien servir la clientèle, qu'elle soit municipale, citoyenne ou commerciale.

Bien que le Centre est de mieux en mieux connu et utilisé par sa clientèle, 2017 marque une hausse des quantités de déchets enfouis et une légère baisse de matières recyclables collectées. Cet indicateur d'une performance en baisse graduelle est difficilement attribuable à une cause unique et précise. Toutefois il s'agit d'un rappel de l'apport de la population saisonnière qui doit bénéficier d'une bonne sensibilisation envers le tri des matières afin de participer pleinement aux services de gestion de matières résiduelles offerts par les municipalités et la MRC.

Par ailleurs, la provenance des utilisateurs du Centre indique l'importance de créer un pôle de services situé dans le sud ou centre-sud de la MRC.

Table des matières

INTRODUCTION	2
1 RECEPTION	3
1.1 HORAIRE ET CALENDRIER	3
1.2 ACHALANDAGE	4
1.3 ÉQUIPEMENTS ET PROCÉDURES DE CONTRÔLE DES RÉCEPTIONS	7
2 ACTIVITES DE TRANSFERT	8
2.1 DÉCHETS.....	8
2.2 MATIÈRES RECYCLABLES	11
2.3 PERFORMANCE GLOBALE	13
3 ÉCOCENTRE	15
3.1 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION	16
3.2 AUTRES MATIÈRES REÇUES À L'ÉCOCENTRE	17
CONCLUSION	22
ANNEXE 1 - STATISTIQUES MUNICIPALES DÉTAILLÉES.....	23

Liste des figures et des tableaux

Figure 1- Horaire estival 2017	3
Figure 2- Achalandage mensuel au Centre en 2017, toutes catégories confondues.....	4
Figure 3- Évolution de l'achalandage du Centre depuis son ouverture	5
Figure 4- Relation entre le nombre d'utilisateurs et le nombre de visites, depuis l'ouverture du Centre	5
Figure 5 - Saisonnalité des quantités de déchets collectés de porte en porte de 2015 à 2017.....	14
Figure 6- Quantités de rebuts reçus à l'écocentre par type et année	18
Figure 7- Évolution de la réception de matériaux pêle-mêle et triés à la source	20
Tableau 1 - Horaire régulier du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre	3
Tableau 2 – Nombre de visites et d'utilisateurs uniques 2017 en relation avec leur provenance	6
Tableau 3 - Générateurs des déchets.....	9
Tableau 4 - Performance municipale, déchets domestiques = Résidentiel + Encombrants + résidus de station d'épuration	10
Tableau 5 - Quantités de matières recyclables reçues par secteur.....	11
Tableau 6 - Performance des municipalités : matières recyclables destinées au centre de tri	12
Tableau 7 - Ratio tonnage déchets/tonnage matières recyclables résidentielles	13
Tableau 8 - Grille tarifaire 2017	15
Tableau 9 - Quantité des rebuts de construction, rénovation et démolition pêle-mêle	16
Tableau 10 - Quantité de CRD pêle-mêle reçu par provenance, tout type d'utilisateurs confondus.....	17
Tableau 11- Détails des RDD reçus et expédiés pour valorisation en 2017	19
Tableau 12 - Dénombrement des rebuts « unitaires »	19
Tableau 13 – Résultats des analyses de l'eau de ruissellement en provenance des enclos	21
Tableau 14 - Toutes catégories de déchets sous responsabilité municipale, enfouis en 2017	24
Tableau 15 – Déchets et autres rebuts enfouis selon leur provenance, données pour le calcul de la performance territoriale 2017	25
Tableau 17 - Déchets, collectes de porte-en-porte données mensuelles complètes 2017	26
Tableau 18-Matières recyclables récupérées en 2017.....	27
Tableau 18-Matières recyclables totales récupérées en 2017.....	27

Introduction

Mis sur pied en 2011, le Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau (ci-après nommé Centre) termine sa sixième année d'opération.

En vertu, notamment, du fait que les déchets domestiques sont transférés au Centre, la MRCVG est détentrice d'un certificat d'autorisation (CA) octroyé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC) visant la construction et l'opération du Centre. Par ailleurs, les activités du Centre sont assujetties à, et respectent, les articles applicables de la *Loi sur la qualité de l'environnement* c. Q-2 (LQE) et du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* c. Q-2 r 6.02 (REIMR). Finalement, l'entreposage temporaire des résidus domestiques dangereux est assujetti à, et respecte, les articles applicables du *Règlement sur les matières dangereuses* c. Q-2, r. 32 (RMD).

Le présent rapport comprend la compilation obligatoire des données du registre quant aux déchets domestiques et les résidus domestiques dangereux ainsi de celles des autres matières reçues. De plus, le présent rapport présente une revue de toutes les activités et opérations du Centre en 2017.

Les 13 municipalités membres du Centre sont : Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Délage, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, de même que la réserve Kitigan Zibi Anishinabeg.

1 Réception

Le contrôle des visites est effectué par les opérateurs, à partir du bâtiment d'accueil. On entend par « visite » toute utilisation des services du Centre que ce soit pour l'apport de matières tarifées ou pour l'apport de matières acceptées sans frais. C'est donc à l'accueil que les utilisateurs s'informent du fonctionnement du site et des tarifs applicables à leur visite. Les utilisateurs sont obligatoirement inscrits afin de suivre l'achalandage du site et les matières dont ils veulent se disposer sont pesées par cette même occasion.

1.1 Horaire et calendrier

L'horaire du Centre est demeuré relativement stable depuis 2012. Le calendrier d'ouverture des services a été légèrement modifié en 2017 pour y ajouter chaque samedi des mois de juillet et d'août. L'horaire régulier est présenté au tableau 1. L'horaire estival spécial est présenté à la figure 1. Enfin, le Centre est fermé à l'occasion des 9 jours fériés statutaires.

Tableau 1 - Horaire régulier du Centre de transfert des matières résiduelles et écocentre

Horaire 2015		
Activité	Jours ouvrables	Heures d'opération
Centre de transfert – déchets	Lundi au jeudi	7 h à 17 h
Centre de transfert – matières recyclables	Lundi au vendredi	7 h à 17 h
Écocentre	Lundi au vendredi	7 h à 16 h 30
	2 ^e samedi du chaque mois	10 h à 16 h

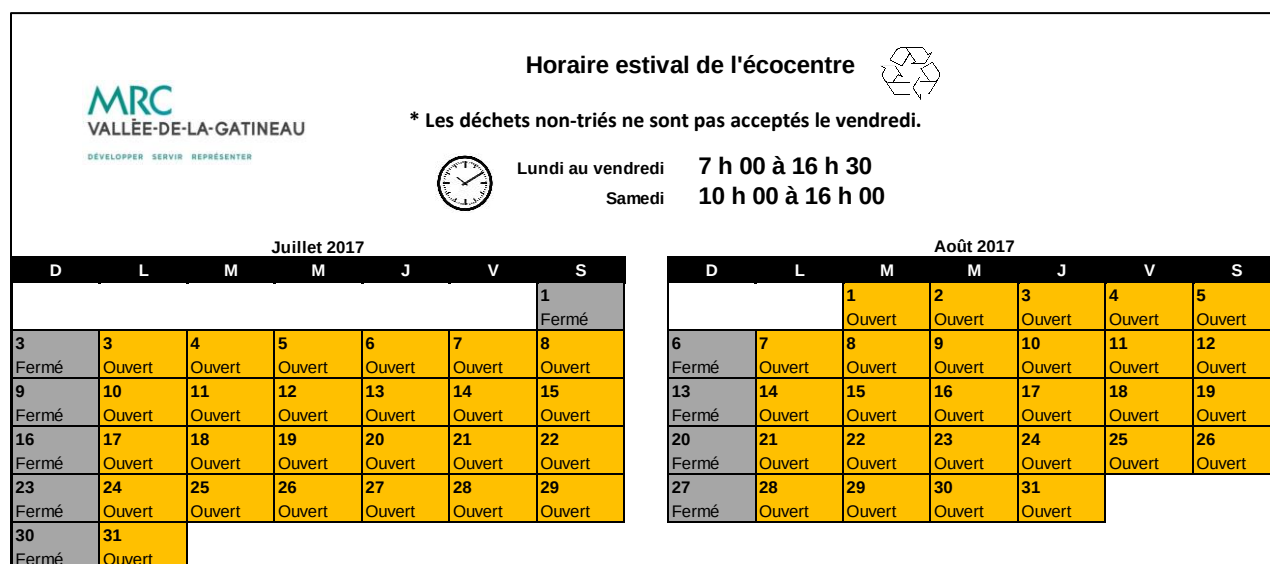


Figure 1- Horaire estival 2017

1.2 Achalandage

En 2017 le Centre a reçu 6 806 visites, un record depuis l'ouverture du Centre. Les ouvertures supplémentaires les samedis de juillet et août ont permis à 36 visites supplémentaires de se dérouler, comparativement à l'habituel horaire d'ouverture un samedi par mois. Puisque le Centre est ouvert les deuxièmes samedis du mois à l'année depuis nombre d'années, ce sont ces samedis qui ont été le plus achalandés en juillet et août. Une régularité dans l'offre l'horaire estival bonifié se traduirait probablement par un achalandage plus important au fil des ans.

Les visites proviennent des municipalités, de citoyens et d'institutions, de commerces et d'industries (ICI). Pour la saison 2017, en plus du très fort nombre de visites, on note que le pic d'achalandage se maintient sur une longue période, de mai à octobre. La figure 2 démontre cette saisonnalité de l'achalandage du Centre en 2017.

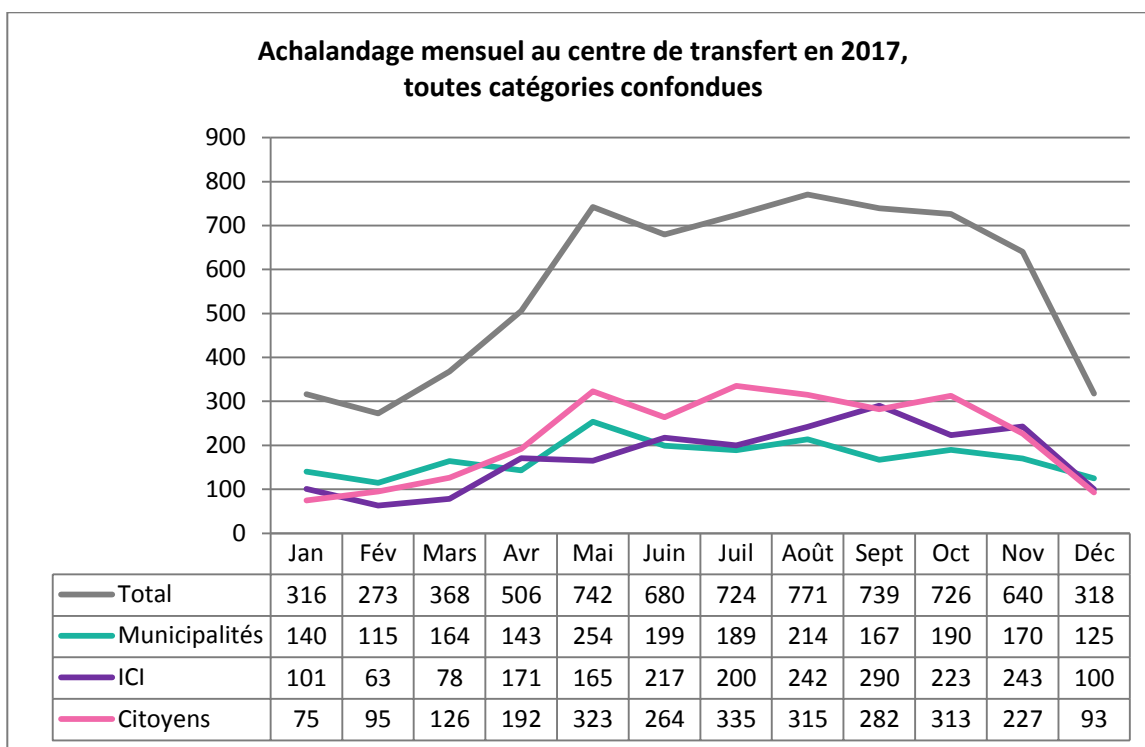


Figure 2- Achalandage mensuel au Centre en 2017, toutes catégories confondues

La figure 3 à la page suivante démontre graphiquement la progression du nombre de visites au Centre depuis son ouverture en 2011. On y constate une augmentation progressive au fil des ans, par exemple, le temps calme à l'hiver 2016-2017 a été plus achalandé que le temps occupé de l'automne 2012. On constate également que la période de fort achalandage tend à s'étendre de mai jusqu'à octobre sans relâche.

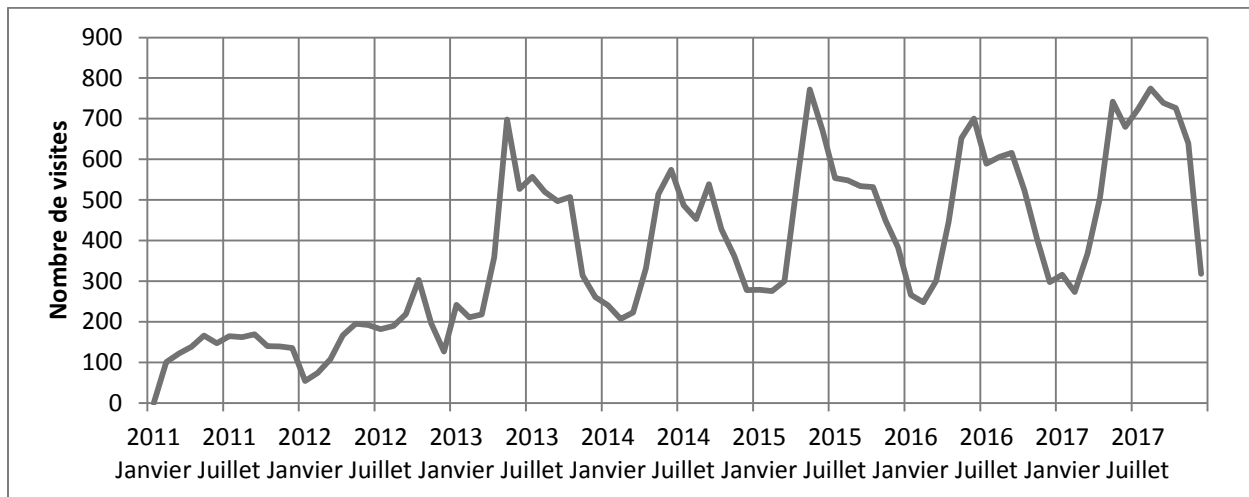


Figure 3- Évolution de l'achalandage du Centre depuis son ouverture

La figure 4 démontre l'évolution du nombre d'utilisateurs par type et met cette évolution en relation avec le nombre de visites. Ce graphique démontre que la hausse d'achalandage est directement liée à l'augmentation du nombre d'utilisateurs qui sont des citoyens ou des ICI. Pour le secteur municipal, il y a une constance logique dans l'utilisation des services du Centre vu la régularité des collectes municipales de porte en porte.

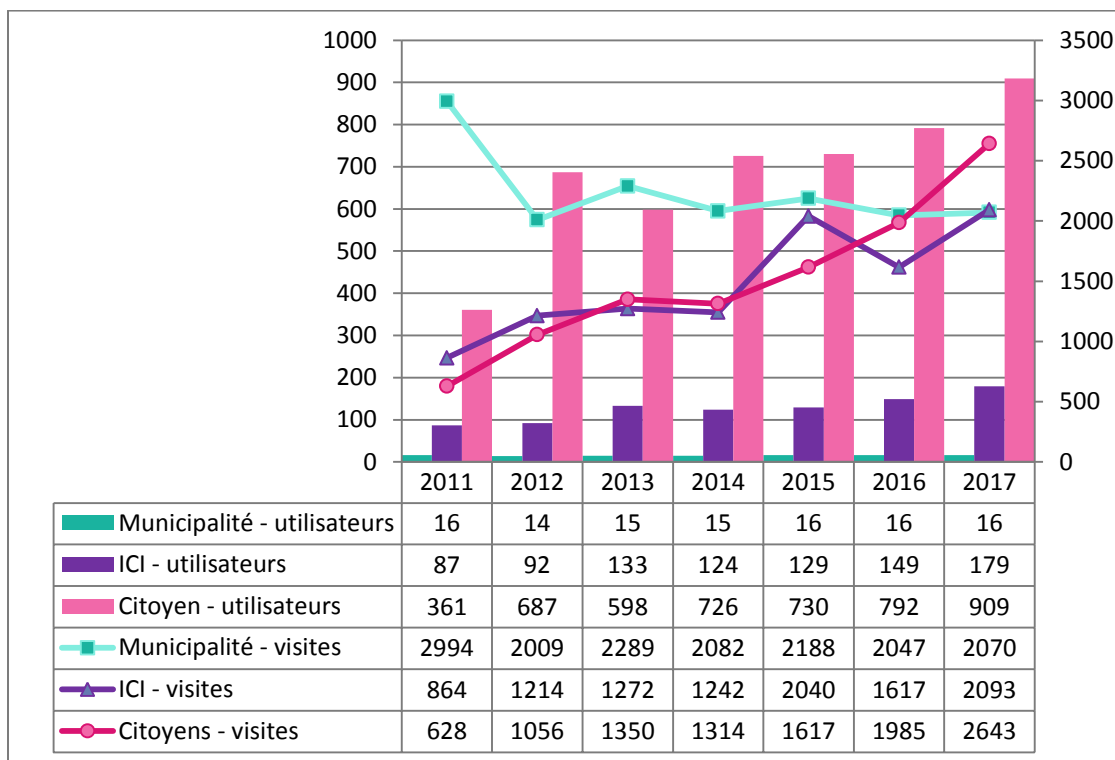


Figure 4- Relation entre le nombre d'utilisateurs et le nombre de visites, depuis l'ouverture du Centre

Le Tableau 2 fait état du nombre de visites et du nombre d'utilisateurs uniques qui enregistrent en 2017 en relation avec la provenance des rebuts. Dans cette figure, les collectes municipales ne sont pas considérées, ce sont plutôt les clients citoyens et ICI (Industries, commerces et institutions) qui sont illustrés.

Tableau 2 – Nombre de visites et d'utilisateurs uniques 2017 en relation avec leur provenance

				
Provenance	Nombre de visites	Nombre d'utilisateurs uniques	Distance du Centre (km)	Population
Maniwaki	2 068	415	-	3 763
Messines	564	177	20	1 593
Déléage	427	142	4	1 834
Gracefield	269	100	42	2 301
Grand-Remous	238	52	31	1 129
Bouchette	200	70	25	784
Blue Sea	166	71	28	620
Egan-Sud	166	21	12	538
Bois-Franc	151	33	13	447
Kitigan Zibi	130	30	4	1 248
Aumond	119	43	18	728
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	84	43	19	537
Montcerf-Lytton	50	27	24	689
Kazabazua	49	25	59	884
Cayamant	19	10	52	839
Lac Sainte-Marie	10	5	67	600

Comme l'illustre le tableau 2, le Centre reçoit plus fréquemment des rebuts générés dans les municipalités les plus peuplées situées les près du Centre soit; Maniwaki, Messines et Déléage. Il est intéressant de noter que le Centre plus de transactions en provenance de Gracefield, à une demi-heure de route du Centre, ont été enregistrées que d'Egan-Sud et Bois-Franc, très près du Centre, mais moins peuplées. Cette figure illustre également que les utilisateurs des extrémités sud et nord de la MRC sont confrontés aux problématiques de transport de leurs matières et par conséquent ne sont pas pleinement desservis par les services de l'écocentre.

1.3 Équipements et procédures de contrôle des réceptions

Le détecteur de radioactivité à l'entrée du site n'a connu aucun raté ni aucun bris, au cours de l'année 2017. Aucune trace de radioactivité dans les matières reçues n'a été décelée. La calibration annuelle de cet équipement n'a révélé aucun dérèglement.

La balance, quant à elle, a subi un bris par la faute de la conduite erronée d'un véhicule lourd. Les pesées ont pu être assurées en dépannage par une industrie voisine et la réparation d'urgence a pu être effectuée le lendemain. Cette réparation n'a pas engendré de troubles de précision des données, telle que confirmée à la calibration annuelle qui a eu lieu suivant l'incident.

La qualité de la prestation de services et de l'enregistrement des données à la réception sont possibles grâce au travail dévoué des deux opérateurs du Centre : Martin Clément et Marco Gauthier. De la fin juin à la fin août, la MRC a également retenu les services de M. Émerick Lévesque pour assurer un support au cours de la saison estivale, incluant notamment les huit samedis d'ouverture estivaux consécutifs.

2 Activités de transfert

Le transfert des matières résiduelles implique le déversement du contenu des camions de collecte dans le bâtiment de transfert pour qu'il soit chargé dans une remorque de 16 mètres (53'). Ce type de remorque reçoit le chargement d'environ 5 camions de collecte et c'est elle qui quitte le Centre pour acheminer les matières à leur destination finale, soit un lieu d'enfouissement technique pour les déchets et un centre de tri pour les matières recyclables. L'entreprise Rock et Pauline Patry Transport a assuré le contrat d'acheminement pour la MRC en 2017.

Les activités de transfert sont présentées dans ce chapitre selon deux types de matières résiduelles : les déchets domestiques et les matières recyclables. Par la suite, la performance générale des municipalités membres est présentée à la section 2.3. Les statistiques détaillées par municipalité membre et par mois sont présentées en annexe.

2.1 Déchets

Du lundi au jeudi, l'ensemble des déchets domestiques collectés par les municipalités, des déchets des ICI, et des déchets apportés par les citoyens, est contrôlé à la balance pour ensuite être déversé sur le plancher principal du bâtiment de transfert ou dans un conteneur de transition, selon le cas. Les opérateurs du Centre se tâchent de recharger immédiatement ces déchets dans une remorque stationnée au plancher inférieur à l'aide de la rétrocaveuse du Centre. Le poids moyen d'un chargement de déchets sortant pour 2017 est de 29.08 tonnes.

Le présent rapport reprend les différentes catégories de déchets reçus au Centre, tels que définis par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques, aux fins de rapportage annuel obligatoire.

Les catégories de déchets enfouis sont les suivants :

- Résidentiels - collectes de porte en porte;
- Encombrants – « gros déchets » collectés de porte en porte en circuits annuels ou semi-annuels;
- ICI – générés par les Industries, Commerces et Institutions et acheminés séparément des collectes de porte en porte;
- Les résidus d'écocentre – les matières apportées à l'écocentre par les citoyens et qui ne peuvent pas être recyclées ou valorisées;
- Les boues et les résidus de stations d'épuration – aucune boue liquide ne peut être enfouie ni n'est acceptée au Centre, cette catégorie désigne donc des résidus de nettoyage du bassin de décantation d'une station d'épuration qui ont été partiellement déshydratés;

Les matériaux de construction, rénovation et démolition qui ont été enfouis en 2017 sont traités de façon indépendante à la section 3.1.

En 2017, 9 312.76 tonnes de déchets ont été reçues au Centre par le biais de 2 013 visites.

Les 2 013 visites provenaient des sources suivantes :

- 1 287 collectes municipales;
- 386 chargements d'ICI;
- 340 des citoyens clients.

La quantité de déchets reçue au Centre n'est pas constante au cours de l'année. Une plus forte quantité de déchets est produite sur le territoire avec l'arrivée de la population saisonnière de mai à septembre, conformément à la variation saisonnière des visites au Centre.

Les déchets domestiques issus des collectes municipales constituent la grande majorité de la quantité des déchets transférés au Centre. Le tableau 3 présente la quantité de déchets reçus au Centre par type d'utilisateur pour l'année 2017 et les années précédentes. Il est à noter qu'une faible quantité de déchets issus des collectes porte-en-porte des municipalités ont été reçus de la part d'une municipalité non membre (Lac Sainte-Marie), dû à une situation imprévue qui déstabilisait la collecte régulière.

Tableau 3 - Générateurs des déchets

Type de client	Tonnes de déchets		
	2015	2016	2017
Municipalités, collectes de porte en porte	7 478	7 513	7 581
ICI¹	726	565	1 438
Citoyens	40	48	111
Total	8 245	8 126	9 130

La quantité de déchets reçus au Centre en provenance du secteur ICI a fait un bond immense en 2017 par rapport aux années précédentes. Cette génération est en lien direct avec le nombre élevé de démolitions après sinistres dans la région. Ceci est tout à fait non souhaitable pour les sinistrés et tout à fait imprévisible pour les opérations des prochaines années.

Le tableau 4 à la page suivante présente la quantité de déchets reçue au Centre par municipalité membre et donne le résultat de la génération de déchets par citoyen en guise d'indicateur de performance. Il est très important de noter que la comparaison entre municipalités ne peut être faite de façon absolue puisqu'elles desservent un nombre inégal d'institutions, commerces et industries (ICI) sur leur territoire. Une comparaison des résultats peut toutefois se faire sur une même municipalité dans le temps. Il est à noter que la génération de

¹ ICI : Industries, Commerces et Institutions

déchets en kg/personne/an pour 2015 à 2017 a été calculée sur la population officielle de l'année respective. Le tableau 4 permet également de constater que le nombre de tonnes de déchets issus des collectes résidentielles, additionnées aux collectes des encombrants reçus au Centre, est en hausse depuis 2015. Cette hausse se constate également à la génération de déchets résidentiels per capita.

À ces deux filières présentées dans le tableau 4, s'ajoute le dernier type de déchet sous responsabilité municipale : les résidus de station d'épuration. Cette dernière filière n'a pas été utilisée par les municipalités membres du Centre en 2017. Soit parce qu'aucun résidu ne devait être géré selon le calendrier d'entretien annuel des stations d'épuration, soit parce que des matières antérieurement enfouies ont été valorisées en 2017, comme ce fut le cas pour la municipalité de Bouchette. Les détails complets de ce tableau 4 sont disponibles en annexe au présent rapport.

Tableau 4 - Performance municipale, déchets domestiques = Résidentiel + Encombrants + résidus de station d'épuration

Municipalités	Population officielle 2017	Génération annuelle de déchets (tonnes) Collectes porte-en-porte + Collecte d'encombrants + Résidus de station d'épuration			Performance kg de déchets/personne/année		
		2015	2016	2017	2015	2016	2017
Aumond	728	214	214	227	282	290	312
Blue Sea	620	344	315	327	536	495	527
Bois-Franc	447	112	111	107	258	247	239
Bouchette	784	401	316	333	510	404	425
Cayamant	839	311	305	322	370	354	384
Déléage	1 834	522	523	556	282	291	303
Egan-Sud	538	174	171	189	325	317	351
Gracefield	2 301	1 459	1 452	1 527	632	646	664
Grand Remous	1 129	374	360	372	325	317	329
Maniwaki	3 763	2 101	2 258	2 295	546	597	610
Messines	1 593	506	504	525	311	312	330
Montcerf-Lytton	689	287	293	304	406	437	441
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	537	202	208	210	376	390	391
Kitigan Zibi	1 248	451	464	427	311	320	342
Total	17 050	7 458	7 494	7 722	427	435	571

2.2 Matières recyclables

Les matières recyclables reçues au Centre sont déversées sur le plancher principal du bâtiment de transfert pour ensuite être entreposées temporairement dans son aile sud. Le chargement des matières recyclables dans les remorques se fait uniquement lorsque le bâtiment est exempt de déchets, c'est-à-dire après la journée d'opération du jeudi avant l'arrivée des camions de collecte de déchets les lundis avant-midi. Le chargement moyen d'une remorque en matières recyclables est de 18 tonnes en 2017, soit le contenu d'approximativement 5 camions de collecte municipaux.

En 2017, 2 123.46 tonnes de matières recyclables ont été reçues au Centre par l'entremise de 609 visites.

Les 609 visites se détaillent ainsi :

- 596 collectes municipales (camions compacteurs)
- 13 chargements d'ICI

Le tableau 5 illustre la provenance des matières recyclables reçues au Centre pour 2017 et les deux années précédentes.

Tableau 5 - Quantités de matières recyclables reçues par secteur

Type de client (secteur)	Tonnes de matières recyclables		
	2015	2016	2017
Municipalités	2 220	2 139	2105
ICI	28	11	18
Citoyens	0	0	0
Total	2 248	2 150	2 123

Le tableau 6 à la page suivante permet également de constater que le nombre de tonnes de matières recyclables issues des collectes résidentielles est en légère baisse. Toutefois, la génération de matières recyclables per capita demeure sensiblement stable sur la moyenne des municipalités. Il demeure intéressant de noter que la qualité des matières recyclées récupérées par les collectes semble s'être améliorée au fil du temps. Ainsi un tonnage plus faible, mais de meilleure qualité (exempt de gaffes de tri à la source) est tout aussi intéressant pour la région. La situation sera à suivre sur les prochaines années. Ceci dit, certaines municipalités ont individuellement connus des bonds significatifs dans la quantité de matières recyclables collectées.

Tableau 6 - Performance des municipalités : matières recyclables destinées au centre de tri

Municipalités	Population officielle 2017	Génération annuelle de matières recyclables (tonnes)			Performance kg de matières recyclables/personne/année		
		2015	2016	2017	2015	2016	2017
Aumond	728	79	76	73	104	103	100
Blue Sea	620	113	111	112	176	174	181
Bois-Franc	447	28	26	30	64	58	67
Bouchette	784	67	61	67	86	78	85
Cayamant	839	97	104	101	116	121	120
Déléage	1 834	190	162	164	103	90	89
Egan-Sud	538	76	80	77	141	148	143
Gracefield	2 301	337	347	339	146	154	147
Grand-Remous	1 129	122	124	121	106	109	107
Maniwaki	3 763	704	644	616	183	170	164
Messines	1 593	179	179	178	110	111	112
Montcerf-Lytton	689	61	62	60	87	93	87
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	537	84	81	82	156	152	153
Kitigan Zibi	1 248	83	82	86	57	57	69
Total	17 050	2 220	2 139	2 105	127	124	123

2.3 Performance globale

Le tableau 7 présente un autre indicateur de performance – la comparaison entre la quantité de déchets enfouis et la quantité de matières recyclables triées. Une simple division est appliquée pour déterminer ce ratio (déchets/matières recyclables). Plus le ratio est élevé, moins la population participe à la collecte sélective.

Le ratio moyen québécois est de 3, c'est-à-dire qu'au Québec 3 fois plus de tonnes de déchets domestiques sont enfouies que de tonnes de matières recyclables sont triées. Les ratios actuels et historiques des municipalités membres du Centre sont ainsi colligés au tableau 7.

Tableau 7 - Ratio tonnage déchets/tonnage matières recyclables résidentielles

Municipalités	Ratio déchets/matières recyclables		
	2015	2016	2017
Aumond	2.6	2.8	3.1
Blue Sea	3.1	2.8	2.9
Bois-Franc	4.1	4.3	3.6
Bouchette	4.7	5.2	5.0
Cayamant	3.2	2.9	3.2
Déléage	2.7	3.2	3.4
Egan-Sud	2.2	2.1	2.5
Gracefield	4.3	4.2	4.5
Grand Remous	2.9	2.9	3.1
Maniwaki	2.8	3.5	3.7
Messines	2.8	2.8	2.9
Montcerf-Lytton	4.7	4.7	5.1
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	2.2	2.6	2.6
Kitigan Zibi	5.4	5.7	5.0
Moyenne municipalités membres	3.2	3.5	3.7

En poursuite de la tendance débutée en 2016, le ratio de déchets sur les matières recyclables est en hausse. À première vue, ce constat est décevant. Une analyse plus poussée sur la nature des déchets comptabilisés aux fins du ratio ne permet pas d'identifier une cause simple ou unique à ce rendement. Toutefois, la saisonnalité de la production des matières est une source partielle de changement de cap. L'arrivée de la population saisonnière a un effet significatif sur la production de matières résiduelles. Ainsi, tel qu'illustré à la figure 5 de la page suivante, les mois de mai, juin, juillet et août 2017 démontrent une production plus forte de déchets pour les collectes municipales que par les années passées. Ceci pourrait potentiellement indiquer une plus forte occupation en 2017 des propriétés de villégiature. Pour connaître l'impact réel de la population saisonnière, un dénombrement exact serait nécessaire. Puisqu'un tel dénombrement n'est pas disponible, il est impossible de conclure d'où provient la hausse de génération de déchets. Toutefois, il serait pertinent d'assurer une bonne sensibilisation quant au tri à la source durant la période estivale pour joindre cette portion de la population.

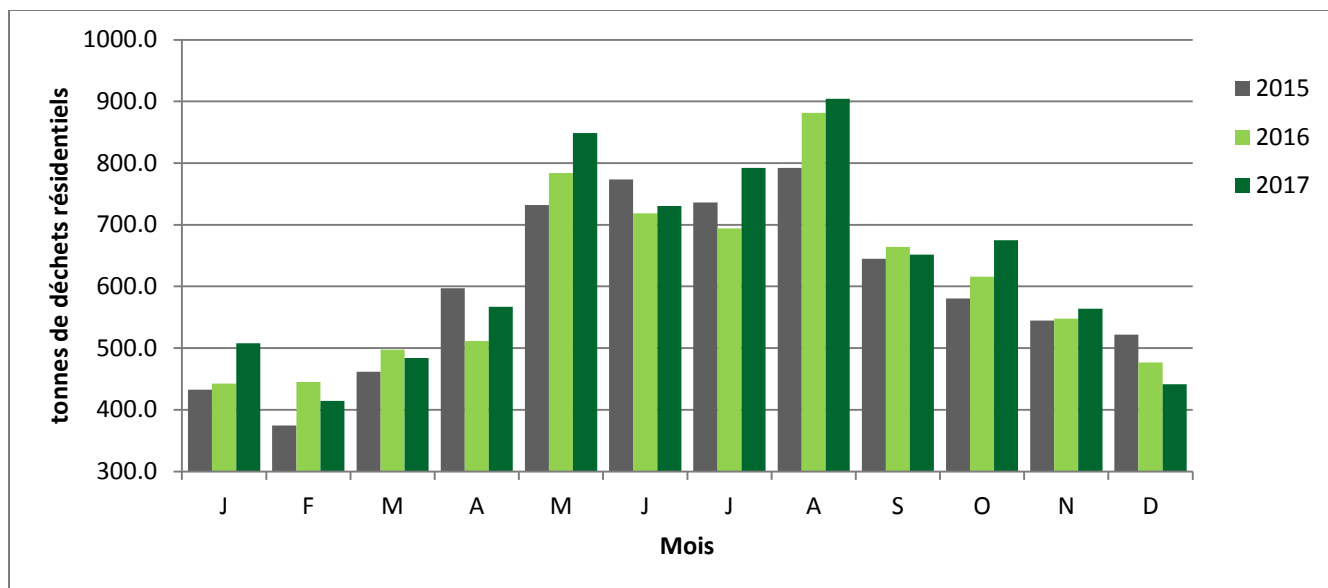


Figure 5 - Saisonnalité des quantités de déchets collectés de porte en porte de 2015 à 2017

Peu importe l'apport de la population saisonnière, il demeure essentiel de promouvoir les bonnes pratiques de tri à la source auprès des citoyens et de veiller à offrir le meilleur niveau de service que possible dans les municipalités pour l'ensemble de la population.

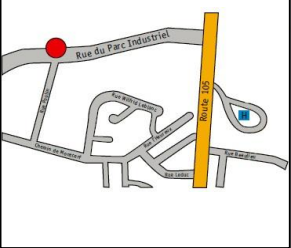
Les données de cette nature sont également colligées pour les municipalités non membres du Centre (Denholm, Kazabazua, Lac-Sainte-Marie et Low). Ces données paraîtront dans les médias locaux et sur le site Internet de la MRCVG lors de la publication annuelle de la performance des municipalités dans le cadre de la Semaine québécoise de réductions des déchets, en octobre.

3 Écocentre

La portion « écocentre » du Centre est ouverte au public, soit les municipalités, les ICI et les citoyens, selon un modèle utilisateur-payeur. Ainsi les taxes municipales ne sont pas comptées parmi les modes de financement de ce service.

L'écocentre reçoit une vaste gamme de rebuts, exclus des collectes de porte en porte, selon les tarifs établis. La récupération de résidus domestiques dangereux (RDD), de pneus, de résidus végétaux, de métaux et d'équipements électroniques est offerte gratuitement à tous les utilisateurs de l'écocentre. La valorisation ou la disposition de plusieurs types de RDD est onéreuse, mais est assumée par la MRCVG dans le but de préconiser de saines pratiques de gestion de matières résiduelles aux utilisateurs. Le tableau 8 reproduit la grille tarifaire appliquée au Centre en 2017 qui est demeurée inchangée depuis 2016.

Tableau 8 - Grille tarifaire 2017

  		Les informations contenues dans ce document peuvent être changées sans préavis	
Écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau		Mis à jour en juillet 2016	
Tarification Minimum 6 \$ par visite		Matières acceptées <u>sans frais</u>	
Béton Béton armé ou non armé	30 \$ / tonne	Métaux Exemples: Tous les métaux ferreux et non ferreux, appareils électroménagers, bonbonnes de propane remplissables	gratuit
Bois naturel et branches Exemples: Bois d'oeuvre, contreplaqué, panneaux dérivés (MDF, OSB), branches	50 \$ / tonne	Résidus domestiques dangereux Exemples: - Peinture; - Huiles, filtres à huile, contenants d'huile vides; - Lubrifiants; - Produits domestiques dangereux; - Ampoules fluocompactes, tubes fluorescents (néons); - Lampes UV, lampes à haute intensité.	gratuit
Matières recyclables Papier, carton, plastique, verre, métal normalement accepté dans la collecte de matières recyclables Projet pilote 2015: Plastique d'ensilage, pare vapeur	55 \$ /tonne	Équipement électronique Équipement résidentiel tel que: Ordinateur, téléphone cellulaire, télécopieur, imprimante, système de son, coupole satellite, écran d'ordinateur, téléviseur, etc. comprenant tous les périphériques et le câblage. Exclut les équipements commerciaux posés au sol.	gratuit
Bardeau d'asphalte Bardeau trié sans autres matériaux ni déchets	80 \$ / tonne	Résidus végétaux Feuilles et gazon (aucun sac de plastique)	gratuit
Matériaux de construction Exemples: Gypse, vinyle, bois traité, bois peint	140 \$ / tonne	Pneus D'auto et de camion < 123,19 cm (48,5")	gratuit
Déchets (DU LUNDI AU JEUDI SEULEMENT) Exemples: Déchets domestiques, gros déchets (meubles), toute autre catégorie de matière mélangée avec des déchets	170 \$ / tonne		
Pneus surdimensionnés et pneus brisés De diamètre supérieur à 123,19 cm (48,5") ou pneus coupés	0.65 \$ / kg		
Bonbonnes de propane à usage unique De type camping (vertes)	5 \$ / unité		
Matières refusées		À retenir	
Sols contaminés Déchets générés hors du Québec Cadavres d'animaux Déchets biomédicaux Boues, fumiers et lisiers Déchets radioactifs BPC et cyanures Munitions et feux de Bengale	interdit	Les opérateurs à l'écocentre vous accueillent, vous informent du fonctionnement du site et vous facturent. Avec votre aide, ce sont eux qui déterminent la nature des matériaux que vous apportez et quel tarif sera appliqué. Les décisions des opérateurs sont finales. Le client qui veut bénéficier des taux réduits (métal, bois, etc.) doit effectuer lui-même le tri des matières.	
		Horaires Lundi au vendredi inclusivement 7 h à 16 h 30 Le 2^e samedi de chaque mois 10 h à 16 h	
		Coordonnées Écocentre de La Vallée-de-la-Gatineau 161, rue du Parc Industriel Maniwaki, Québec, J9E 3P3 Sans frais : 1-877-463-3241 p. 270 Téléphone: 819-463-3241 p. 270 Administration: (819) 463-3241 p. 274 Courriel: environnement@mrcvg.qc.ca Site Internet: mrcvg.qc.ca	
			
		Modes de paiement Comptant ou chèque Interac, Visa / Mastercard	

3.1 Matériaux de construction, rénovation et démolition

En 2017 ce sont 1 780.14 tonnes de matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) pêle-mêle qui ont été reçues à l'écocentre. Le tableau 9 détaille la quantité totale des CRD pêle-mêle reçus à l'écocentre, annuellement depuis les quelques dernières années.

Tableau 9 - Quantité des rebuts de construction, rénovation et démolition pêle-mêle

Année	Tonnes de CRD
2015	1 233
2016	1 538
2017	1 780

En parallèle avec la hausse d'achalandage du Centre discuté en début de rapport, on lit une hausse de la quantité de CRD pêle-mêle reçus. Une portion de cette hausse est attribuable au nombre élevé de démolitions après sinistres dans la région, en parallèle avec la hausse notée de génération de déchets par le secteur ICI. Ces matériaux représentent donc la portion non incinérée des bâtiments démolis.

En 2017, les 1 780 tonnes de CRD reçues correspondent à 2 207 visites, distribuées de la façon suivante :

- 119 tonnes en 122 de la clientèle municipale, dont 71 visites en provenance de Kitigan Zibi;
- 1 264 tonnes en provenance d'ICI en 1 100 voyages;
- 397 tonnes en 985 voyages de citoyens clients.

La majorité des entrées de CRD à l'écocentre sont effectuées avec de petits camions, avec des chargements qui pèsent en moyenne moins que 500 kg. Le tableau 10, à la page suivante, détaille la quantité de CRD pêle-mêle reçu par provenance. La majorité des CRD pêle-mêle sont destinés à l'enfouissement. Par cette raison, le tri à la source des matières béton, brique, asphalte, bois, bardeau d'asphalte et métal est fortement encouragé et appuyé par la grille tarifaire. Ces catégories de matières ne sont pas enfouies et bénéficient d'un recyclage ou d'une valorisation énergétique. Au-delà du tri à la source, un tri sommaire est fait à l'aide de la rétrocaveuse pour les morceaux facilement identifiables et manipulables.

Tableau 10 - Quantité de CRD pêle-mêle reçu par provenance, tout type d'utilisateurs confondus

Municipalités	Tonnes de CRD	Municipalités	Tonnes de CRD
Aumond	51.32	Messines	159.90
Blue Sea	81.28	Montcerf-Lytton	46.80
Bois-Franc	138.65	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	16.97
Bouchette	43.24	Kitigan Zibi	71.34
Cayamant	8.40	Kazabazua	19.90
Déléage	172.91	Lac Sainte-Marie	3.59
Egan-Sud	66.83	Low	16.55
Gracefield	105.07	Parc de La Vérendrye	0.31
Grand-Remous	186.03	Hors MRCVG	0.64
Maniwaki	590.41	TOTAL	1 780.14

3.2 Autres matières reçues à l'écocentre

Tel que mentionné et début de chapitre, une vaste gamme de produits est acceptée à l'écocentre. La figure 6 à la page suivante est un coup d'œil sur les différents types de rebuts reçus en 2017 et historiquement. En sus des matières qui apparaissent sur cette figure, environ 20 kg de feuilles et de gazon ont été reçus sans frais en 2017 et compostés sur le site dans un composteur domestique avec les résidus de cuisine du bâtiment d'accueil.

Il importe aussi de mentionner que l'ensemble des appareils froids reçus (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs) est vidangé de leurs halocarbures gazeux par les opérateurs du Centre qui détiennent leur carte de compétence pour ce faire. Ce gaz, une fois recueilli est acheminé à une firme spécialisée pour un traitement sécuritaire. Une fois vidangés, les appareils froids rejoignent la filière du métal.

La figure 6 démontre les quantités de matières qui sont comptabilisées par des pesées. En 2017, le poids des sept catégories de matières présentées ici haut totalisait 1 293 tonnes, soit 424 tonnes de plus qu'en 2016. Cette augmentation de la masse traitée est compatible avec la hausse d'achalandage. Cette hausse demeure également intéressante dans un contexte où les quantités envoyées à l'enfouissement ont augmenté en 2017, car le béton, le bardeau d'asphalte, le bois naturel, les métaux, les résidus domestiques dangereux (RDD), l'équipement électronique et les pneus surdimensionnés sont tous des matières qui font l'objet d'un recyclage ou d'une valorisation.

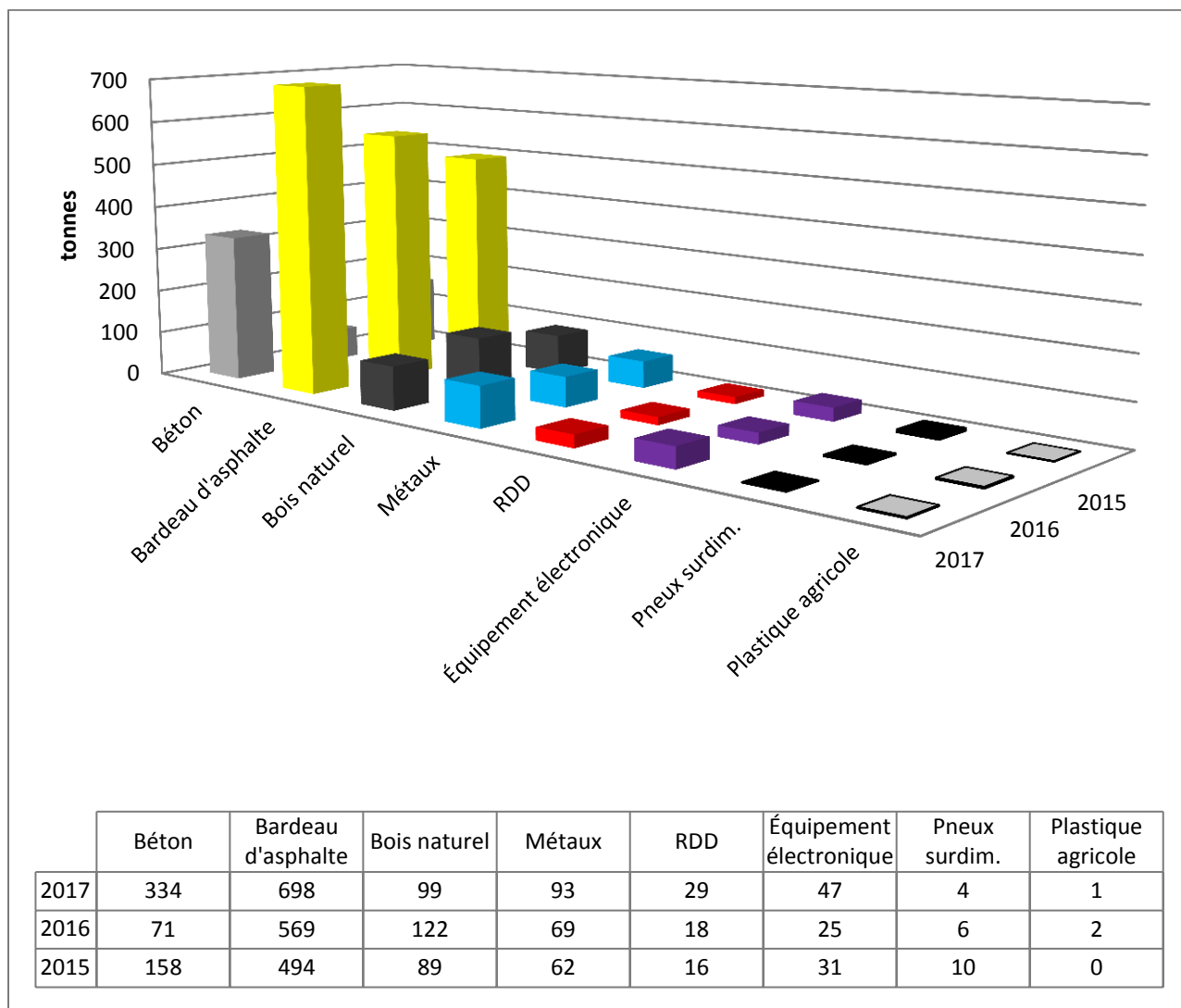


Figure 6- Quantités de rebuts reçus à l'écocentre par type et année

Le tableau 11 détaille la nature et les quantités de résidus domestiques dangereux (RDD) reçus à l'écocentre ne 2017. Il est à noter que ces matières sont entreposées dans des conteneurs étanches en métal, à double fond, et à protection anti-déflagration, conformément à la réglementation en vigueur.

Il y a une séparation, dans la présentation de données, entre les produits qui sont couverts par le *Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises*, Q-2, r. 40.1 et ceux qui ne le sont pas. En bref, cette réglementation permet un système de collecte et de valorisation de plusieurs matières sans frais. Les matières non incluses dans ce système sont valorisées ou détruites de façon sécuritaire par une firme spécialisée, au frais du Centre.

Tableau 11- Détails des RDD reçus et expédiés pour valorisation en 2017

RDD non inclus dans un système de récupération sans frais	kg	RDD inclus dans un système de récupération sans frais	kg
liquide corrosif toxique	1 020.00	Filtres Huiles	357.00
liquides corrosifs	60.00	Huiles usées	2 688.35
pesticides	40.00	Poids Aérosols huiles	1.43
propane	120.00	Bases	0.70
extincteurs	2 080.00	Oxydants	12.15
liquide inflammable	5 160.00	Piles	1 642.44
liquide inflammable toxique	1 940.00	Autres Organiques	1 268.70
solides comburants	140.00	Huile végétale	341.70
aérosols	220.00	Huiles contaminées	108.70
pesticides liquides toxiques	40.00	Poids Aérosols autres	7.04
liquides toxiques	20.00	Peinture	11 220.22
TOTAL	10 840.00	Peinture non étiquetée	215.88
		Poids Aérosols peinture	72.99
		TOTAL	17 937.30

Un entrepreneur local, autorisé à récupérer et valoriser des huiles usées sous encadrement d'un certificat d'autorisation délivré par le MDDELCC, effectue un dénombrement des contenants récupérés plutôt qu'une pesée ou une mesure du volume de l'huile contenue. Les données unitaires relatives aux lampes proviennent des certificats de recyclage. Le dénombrement des pneus d'auto et de camion usagés provient du décompte par levée fourni par le mandataire de RECYC-QUÉBEC. Le tableau 12 en présente le décompte actuel des rebuts dénombrés pour 2017.

Tableau 12 - Dénombrement des rebuts « unitaires »

RDD et autres rebuts dénombrés	Quantité	Unité
Huile usée	1740	litres
Filtres à huile	1	bac de 50L
Huile aérosol	7	sacs
Contenants d'huile vides	9	sacs
Contenants d'huile vides	225	seaux
Accumulateurs	9	unités
Tubes fluorescents	36 556	pieds linéaires
Fluocompactes	1 100	unités
Autre type de lampes	419	unités
Pneus	5 439	unités

La figure 7 illustre bien que la quantité totale de matières reçues à l'écocentre a atteint un sommet et avoisine 3 073 tonnes en 2017, mais la portion de matériaux triés à la source prend généralement de l'importance chaque année. Ceci est une tendance qui cadre parfaitement avec le *Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020* de la MRCVG ainsi qu'avec les orientations et objectifs provinciaux tels qu'encadrés par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles*. Cette tendance réconcilie aussi un peu la hausse de génération de déchets, tel que discuté antérieurement dans le présent rapport.

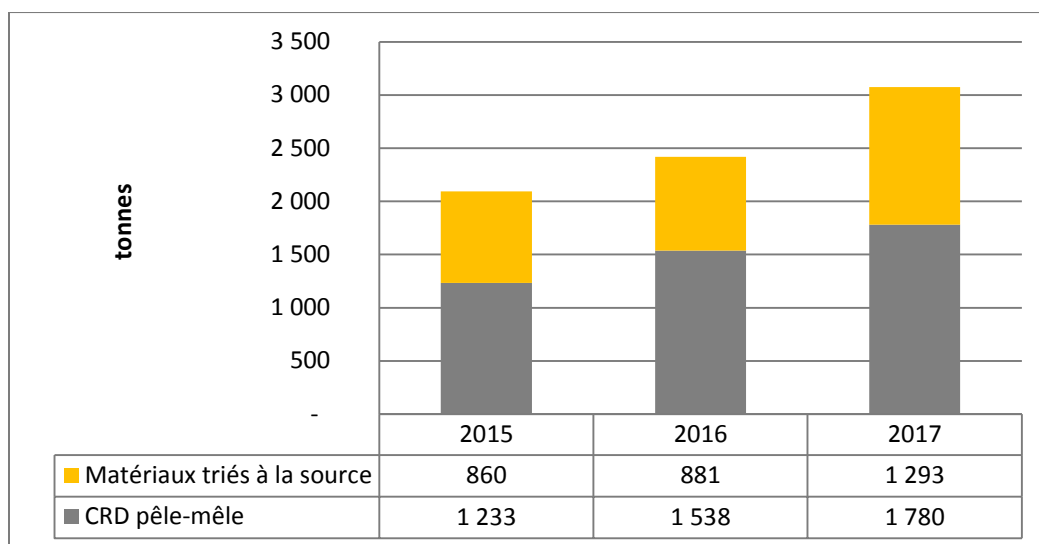


Figure 7- Évolution de la réception de matériaux pêle-mêle et triés à la source

Dans le but d'appliquer la hiérarchie des 3RVE (réduction, réemploi, recyclage, valorisation), quelques deux (2) tonnes de matériaux reçus pêle-mêle ont pu être triées et réemployées ou assimilées au bois naturel ou au métal pour le recyclage ou la valorisation. De plus, une quantité totale d'environ trois (3) tonnes de matériaux des catégories suivantes a été mise à la disposition des utilisateurs du site gratuitement pour leur réemploi :

- bois d'œuvre et de chauffage, palettes;
- contreplaqué;
- isolation en styromousse;
- jouets, vélos et articles de sport;
- meubles de jardin;
- outils;
- poutres de bois lamellé-collé.

Enfin, l'année 2017 a été marquée par la mise en service du séparateur hydrodynamique à la sortie des enclos de matériaux de CRD, de bardeaux d'asphalte et de béton. Selon les engagements et obligations contenus dans le certificat d'autorisation correspondant, trois campagnes d'échantillonnage des eaux de ruissellement à la sortie du séparateur ont été menées en 2017. Le tableau 13 présente les résultats de ces trois campagnes, en relation avec les valeurs limites des contaminants habituellement présents dans des eaux de ruissellement des centres de tri de matériaux de construction. Malheureusement, à chaque campagne d'échantillonnage, des dépassements ont été constatés. Toutefois, la grande variabilité de la composition des eaux de ruissellement laisse à chaque campagne d'échantillonnage laisse entendre que la nature des matériaux dans les enclos au moment présente des caractéristiques variables dans le temps. Puisque l'achalandage et la quantité de matières

reçues et traitées au Centre ont atteint un seuil record en 2017, il en suit que la pression sur le milieu récepteur (l'environnement) a été aussi augmentée. Le service de l'hygiène du milieu – environnement se penche sur les différentes possibilités pour enrayer cette problématique, afin de respecter en tout temps les exigences de rejet, et ce, dès 2018.

Tableau 13 – Résultats des analyses de l'eau de ruissellement en provenance des enclos

Analyse	Valeur limite	unité	Numéro de laboratoire et d'échantillon		
			C023871 2017-05-29	C027663 2017-08-22	C030469 2017-10-30
Azote ammoniacal	25	mg/l	2.7	2	1.5
DBO5 totale	30	mg/l	26	84	27
Hydrocarbure pétrolier C10-C50	3.5	mg/l	<0.2	<0.2	<0.2
Indice phénol	0.05	mg/l	<0.02	<0.02	<0.02
Matières en suspension	30	mg/l	43	26	679
Sulfures totaux	1	mg/l	<0.3	1.92	0.03
pH	> 6 - 9.5 <	NA	6.88	6.57	7.12

Conclusion

L'année 2017 a été l'année la plus achalandée du Centre depuis son ouverture. Les quantités de matières qui y ont transigé ont suscité des adaptations logistiques en organisation du travail de l'équipe en place. La production accrue de déchets du secteur résidentiel de pair avec la légère baisse de production de matières recyclables est un indicateur de la nécessité de fournir en continu de la sensibilisation et de l'accompagnement des citoyens de la MRC, qu'elle soit permanente ou saisonnière. Ceci dit, les utilisateurs de l'écocentre continuent à bonifier leurs efforts de tri à la source des différents types de matériaux de construction ce qui accroît la performance dans ce secteur.

L'impact environnemental de Centre sur son milieu naturel est à surveiller pour assurer la protection de ce dernier, tout en assurant un équilibre avec le niveau de service offert.

Annexe 1 - Statistiques municipales détaillées

Tableau 14 - Toutes catégories de déchets sous responsabilité municipale, enfouis en 2017

Municipalité	Population officielle	Collectes municipales en tonnes				Statistiques municipales kg /personne / an	
		Résidentiel (collectes de porte en porte)	Encombrants	Boues - résidus de station d'épuration	Total "Municipal" = résidentiel + encombrants + boues	performance résidentielle (porte en porte)	performance municipale totale
Aumond	728	226.72	0	-	226.72	311.43	311.43
Blue Sea	620	326.95	-	-	326.95	527.34	527.34
Bois-Franc	447	106.57	-	-	106.57	238.41	238.41
Bouchette	784	332.83	-	-	332.83	424.53	424.53
Cayamant	839	322.41	-	-	322.41	384.28	384.28
Déléage	1 834	556.42	-	-	556.42	303.39	303.39
Egan-Sud	538	182.73	6.56	-	189.29	339.65	351.84
Gracefield	2 301	1 527.25	-	-	1 527.25	663.73	663.73
Grand-Remous	1 129	332.86	39.34	-	372.20	294.83	329.67
Maniwaki	3 763	2 258.34	37.09	-	2 295.43	600.14	610.00
Messines	1 593	524.84	-	-	524.84	329.47	329.47
Montcerf-Lytton	689	304.08	-	-	304.08	441.34	441.34
Sainte-Thérèse	537	185.92	23.68	-	209.60	346.22	390.32
Kitigan Zibi	1 248	387.58	39.69	-	427.27	310.56	342.36
Sous total membres	17 050	7 575.50	146.36	0.00	7 721.86	444.31	452.90
<i>Kazabazua</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	35.64	35.64	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
<i>Lac Sainte-Marie</i>	<i>N/A</i>	5.81	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	5.81	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
Grand Total	N/A	7 581.31	146.36	35.64	7 763.31	N/A	N/A

Tableau 15 – Déchets et autres rebuts enfouis selon leur provenance, données pour le calcul de la performance territoriale 2017

Municipalité	Collectes privées et apport volontaire				Statistiques territoriales kg/personne/année	
	ICI	Résidus d'écocentre (citoyens)	CRD pêle-mêle enfouis	Total « Territorial » (Municipal + ICI + CRD + citoyens)	performance territoriale sans CRD pêle-mêle enfouis	performance territoriale avec CRD pêle-mêle enfouis
Aumond	226.72	3.34	51.32	508.10	697.94	768.43
Blue Sea	326.95	2.61	81.28	737.79	1 189.98	1 321.08
Bois-Franc	106.57	1.33	138.65	353.12	789.98	1 100.16
Bouchette	332.83	30.95	43.24	739.85	943.69	998.84
Cayamant	322.41	1.08	8.4	654.30	779.86	789.87
Déléage	556.42	8.58	172.91	1 294.33	705.74	800.02
Egan-Sud	189.29	2.54	66.83	447.95	832.62	956.84
Gracefield	1 527.25	3.02	105.07	3 162.59	1 374.44	1 420.10
Grand-Remous	372.20	0.31	186.03	930.74	824.39	989.17
Maniwaki	2 295.43	26.76	590.41	5 208.03	1 384.01	1 540.91
Messines	524.84	7.34	159.9	1 216.92	763.92	864.29
Montcerf-Lytton	304.08	1.40	46.8	656.36	952.63	1 020.55
Sainte-Thérèse	209.60	1.09	16.97	437.26	814.26	845.87
Kitigan Zibi	427.27	2.66	71.34	928.54	744.02	801.19
Sous total membres	7 721.86	93.01	1 739.15	17 275.88	914.11	1 115.25
<i>Kazabazua</i>	2.01	1.47	19.90	N/A	N/A	N/A
<i>Lac Sainte-Marie</i>	-	-	3.59	N/A	N/A	N/A
<i>Low</i>	-	-	16.55	N/A	N/A	N/A
<i>Parc de La Vérendrye</i>	-	-	0.31			
<i>Hors MRC</i>	-	16.86	0.64	N/A	N/A	N/A
Grand Total	7 723.87	111.34	1 780.14	17 275.88	N/A	N/A

Tableau 16 - Déchets, collectes de porte en porte données mensuelles complètes 2017

Déchets résidentiels	Aumond	Blue Sea	Bois-Franc	Bouchette	Cayamant	Déléage	Egan-Sud	Gracefield	Grand-Remous	Maniwaki	Messines	Montcerf-Lytton	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	Kitigan Zibi	Lac-Sainte-Marie	TOTAL
Janvier	13.46	21.32	8.74	14.69	22.94	35.38	12.44	95.21	30.86	166.00	35.61	12.34	9.93	28.74	N/A	507.66
Février	11.47	12.59	7.10	12.83	13.40	31.07	10.82	72.08	19.01	156.58	25.74	10.73	7.28	23.98	N/A	414.68
Mars	11.42	11.50	7.78	13.53	16.75	52.10	15.57	84.53	17.31	176.24	27.07	12.65	7.80	23.82	5.81	483.88
Avril	14.15	20.81	8.53	17.84	26.66	47.90	17.07	111.98	24.69	188.72	36.58	13.83	9.29	29.17	N/A	567.22
Mai	30.11	35.66	13.08	43.39	30.06	50.53	17.38	177.19	25.36	253.11	57.08	40.40	22.28	53.19	N/A	848.82
Juin	20.22	30.72	9.25	30.92	25.72	57.92	17.70	149.73	32.62	212.62	55.75	38.12	17.25	31.83	N/A	730.37
Juillet	23.80	51.59	9.21	33.22	47.20	47.58	14.09	189.84	39.97	192.00	52.19	36.81	24.25	30.52	N/A	792.27
Août	33.30	46.29	11.54	53.19	43.10	63.43	18.47	191.63	35.92	202.10	71.50	57.69	33.79	42.43	N/A	904.38
Septembre	14.49	34.62	9.81	33.10	27.72	47.20	14.55	144.59	30.46	163.86	49.80	35.81	14.45	31.11	N/A	651.57
Octobre	28.42	25.86	8.09	37.49	33.11	45.03	14.57	134.33	28.38	201.65	49.21	18.58	20.51	29.80	N/A	675.03
Novembre	15.27	20.40	9.89	26.57	18.34	42.64	16.43	95.38	26.62	193.14	34.55	20.01	11.52	33.04	N/A	563.80
Décembre	10.61	15.59	3.55	16.06	17.41	35.64	13.64	80.76	21.66	152.32	29.76	7.11	7.57	29.95	N/A	441.63
TOTAL	226.72	326.95	106.57	332.83	322.41	556.42	182.73	1527.25	332.86	2258.34	524.84	304.08	185.92	387.58	5.81	7581.31

Tableau17-Matières recyclables récupérées en 2017

Matières recyclables	Aumond	Blue Sea	Bois-Franc	Bouchette	Cayamant	Déléage	Egan-Sud	Gracefield	Grand-Remous	Maniwaki	Messines	Montcerf-Lytton	Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau	Kitigan Zibi	TOTAL
Janvier	5.70	7.55	3.28	4.57	9.65	12.06	9.16	22.29	12.41	52.97	12.06	5.17	5.29	7.53	169.69
Février	5.05	5.68	1.14	4.11	5.47	8.96	5.99	19.56	7.46	46.78	10.45	2.03	3.36	6.01	132.05
Mars	4.24	10.35	3.23	4.22	5.53	15.65	4.95	21.40	6.52	51.03	13.76	4.82	5.71	9.69	161.10
Avril	4.75	8.03	2.02	4.31	5.86	13.28	6.09	24.51	10.27	51.76	13.28	2.59	6.17	7.48	160.40
Mai	9.19	7.89	1.70	6.82	11.51	13.35	5.41	25.50	9.81	57.69	18.85	6.02	7.32	2.93	183.99
Juin	6.05	9.38	3.88	5.08	8.36	10.82	6.75	45.51	10.27	50.76	16.09	7.53	7.00	6.95	194.43
Juillet	6.52	12.52	1.88	6.79	11.17	15.20	7.07	37.04	16.41	49.74	17.47	5.13	9.85	7.83	204.62
Août	7.46	18.94	3.43	7.76	12.00	14.76	5.56	35.10	11.91	52.94	19.85	9.97	12.99	12.02	224.69
Septembre	6.13	8.86	2.92	5.95	8.92	21.46	7.08	27.22	9.70	52.82	15.23	6.23	7.45	7.06	187.03
Octobre	8.34	8.80	1.67	5.30	7.78	13.03	6.13	23.28	9.51	51.09	13.58	2.96	6.74	6.98	165.19
Novembre	5.10	7.22	3.34	7.64	10.51	12.83	5.72	36.18	8.95	47.33	15.29	5.03	5.45	8.31	178.90
Décembre	4.00	6.44	1.44	4.59	4.41	12.48	6.73	21.55	7.75	51.14	12.19	2.20	4.85	3.15	142.92
TOTAL	72.53	111.66	29.93	67.14	101.17	163.88	76.64	339.14	120.97	616.05	178.10	59.68	82.18	85.94	2105.01

Tableau 18-Matières recyclables totales récupérées en 2017

Matières recyclables	Citoyens	Entreprises	Grand total reçu
Jan	0	1.29	170.98
Fév	0	0	132.05
Mars	0	2.47	163.57
Avril	0	0	160.40
Mai	0	1.52	185.51
Juin	0	1.12	195.55
Juil	0	5.37	209.99
Août	0	3.37	228.06
Sept	0	1.96	188.99
Oct	0	1.35	166.54
Nov	0	0	178.90
Déc	0	0	142.92
Total	0	18.45	2123.46

